

Introduction

De dom Auvry à aujourd'hui : quel regard sur Savigny en France ?

Brigitte GALBRUN

Aujourd'hui, l'abbaye de Savigny ne laisse pas deviner ce qu'elle fut¹. En l'absence de charte de fondation, qui explique les attermolements des historiens, l'abbaye serait sortie de terre entre 1111 et 1112. Quatre documents majeurs servent de socle à une tentative de datation : l'acte de donation de la forêt de Savigny par Raoul de Fougères daté entre 1108 et 1113², un second acte de donation du même Raoul pour la même forêt et datée du 25 janvier 1112³, une confirmation de cette donation par Henri I^{er}, roi d'Angleterre et duc de Normandie⁴, enfin un acte de Turgis, évêque d'Avranches, absolvant de tous péchés ceux protégeant l'abbaye tout en menaçant d'excommunication ceux qui y porteraient atteinte⁵.

Jacqueline [Rambaud]-Buhot, conservateur au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont la thèse d'École des chartes porte sur Savigny, aborde la question de la date de fondation de l'abbaye⁶. Compte tenu de l'absence des actes originaux, elle situe cette fondation entre 1112 et 1115, moment où prendrait également place la fondation de l'abbaye Blanche de Mortain. En revanche, du scribe qui, à la fin du XII^e siècle, compose le cartulaire, elle affirme qu'il a donné la transcription d'un « vieux rouleau » qui ne peut être que le *rotulus* de la fondation. En tête se situe une copie de la donation de la forêt de Savigny par Raoul de Fougères à Vital en vue de la fondation de l'abbaye le 25 janvier 1112. Jacqueline [Rambaud]-Buhot met en doute la date du 25 janvier, mais confirme l'année grâce aux actes de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, et de Turgis, évêque d'Avranches, qui tous deux le mentionnent. Si l'acte de donation est bien de 1112, Vital « ermite » ne peut avoir créé l'abbaye la même année. Par ailleurs, elle souligne la contradiction entre cet acte et celui de la fondation de l'abbaye Blanche à Mortain, celle du Neubourg qu'aurait dirigée la sœur de Vital, Adeline. S'il était vraiment de 1105, cela signifierait que Vital était déjà abbé. Cette pierre d'achoppement, sur laquelle butent plusieurs auteurs, suscite diverses interprétations, Jacqueline [Rambaud]-Buhot penchant pour une erreur de copie : le scribe distrait aurait écrit 1105 au lieu de 1115. Cela lui permet de confirmer la naissance des deux établissements monastiques entre 1112 et 1115.

Il convient de lire l'article de Claude Groud-Cordray⁷ pour toucher du doigt la complexité du dossier relatif à la fondation de Savigny, et regretter que la thèse de l'École des chartes de Béatrice Poulle relative au chartrier de l'abbaye de Savigny (1202-1243) n'ait pu être publiée⁸.

L'héritier de la donation de Raoul de Fougères se nomme Vital. Né vers 1050 à Tierceville en Bessin, c'est un personnage de premier plan⁹. D'abord chapelain du comte de Mortain, puis chanoine de la collégiale Saint-Évroult, il s'engage ensuite sur la voie érémitique pour finir à la tête d'une abbaye dotée d'appuis nombreux et prestigieux.

Ainsi installée au carrefour de trois régions, l'abbaye récolte l'appui de divers seigneurs dont les ducs de Normandie et rois d'Angleterre, Henri I^{er}, Étienne de Blois et Henri II. Devenu un établissement monastique majeur, l'abbaye essaime rapidement vers le Maine, la Normandie, la Touraine, l'Angleterre, le pays de Galles et l'Irlande. Cette progression nécessite une logistique que la maison mère n'est plus à même de fournir, une des raisons pour laquelle l'ordre savignien se donne tout entier à Cîteaux en 1147. Elle devient la cinquième fille de l'ordre juste après La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond. À Vital revient le mérite d'avoir fondé Savigny, à Geoffroy, son successeur (1122-1139), celui d'avoir créé l'ordre de Savigny, à Serlon, quatrième abbé (1140-1152), celui d'avoir réalisé la réunion à Cîteaux.

Après les premiers pillages de 1790, l'abbaye est acquise le 9 juillet 1793 par Joseph-Norbert-Porphyre Jacquemont, cultivateur résidant à Saint-Hilaire-du-Harcouët, qui lui fait subir un dépeçage méthodique. Seul un élément échappe au vandalisme : la porte romane du réfectoire, achetée en 1845 par Arcisse de Caumont, de passage à Savigny.

LES SOURCES

LES CHARTES, LE ROULEAU MORTUAIRE

De façon inespérée, et même si on ne l'a pas considérée comme telle à l'origine, la partie la plus ancienne du fonds de Savigny est déposée aux Archives nationales. Malgré quelques mutilations, ce fonds comprend plus de mille trois cents chartes originales datées de 1112 au XIV^e siècle, auxquelles il faut ajouter une centaine d'originaux et de copies prises sur des originaux disparus.

On ne possède plus ni l'original de la charte de donation de la forêt de Savigny par le comte de Fougères, ni celle de la fondation de l'abbaye Blanche. Pour la première, il faut se référer à des copies, dont un « vieux rouleau » étudié par Moolenbroek, que celui-ci pense écrit peu après 1138. Pour la seconde, il existe des copies certifiées de l'original, ce que l'on appelle des « vidimus ». Le « vieux rouleau » contient vingt-quatre actes concernant la fondation de l'abbaye et, bizarrement, dom Auvry, premier commentateur historique, ne le mentionne pas.

Paul Le Cacheux, directeur des Archives départementales de la Manche entre 1911 et 1925, livre un article de premier plan pour la connaissance du périple du fonds de l'abbaye de Savigny¹⁰.

À la veille de la Révolution, les archives sont conservées à l'étage d'un bâtiment bordant le cloître, au-dessus de la boulangerie. En 1819, sous le patronage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est entrepris un vaste essai de recensement des richesses historiques de la France. Sous couvert du ministre de l'Intérieur et des préfets, la tâche est confiée à Charles Duhérissier de Gerville, érudit et archéologue manchois. Lors de sa tournée dans l'arrondissement de Mortain, ce dernier détecte immédiatement au sein des manuscrits deux volumes in-folio en vélin : le cartulaire de Savigny et un autre registre similaire, postérieur, sans doute du XVI^e siècle, contenant l'indication des dépendances de l'abbaye. Gerville recopie entièrement le cartulaire en attendant de le restituer aux archives départementales, dans l'attente d'un archiviste digne de ce nom. Paul de Farcy, archiviste paléographe de la fin du XIX^e siècle, réalise également une copie du cartulaire avant sa disparition, exemplaire en possession de la Bibliothèque nationale de France.

Dix ans plus tard, Amédée Léchaudé d'Anisy, désigné comme « archiviste-paléographe », doit cette fois inventorier et classer le fonds de Savigny pour le compte de la *Commission of records* qui collecte les documents intéressant l'histoire anglaise. Sa mission est à peine achevée qu'un autre émissaire intervient, Natalis de Wailly, dépêché pour mettre un terme au pillage. C'est lui qui décide le transfert des chartes vers Paris.

Le Cacheux estime que mille sept cents pièces gagnent ainsi la capitale. Il récupère à Saint-Lô ce dont l'administration parisienne n'a pas voulu ou ce qu'elle n'a pas su identifier : le cartulaire du XIII^e siècle inédit, ainsi qu'un important fonds d'archives composé de deux mille deux cent cinq liasses. L'ensemble disparaît dans les flammes des bombardements de 1944.

Fort heureusement le rouleau mortuaire de Vital, constitué de quinze feuilles de parchemin écrites recto-verso et conservé aux Archives nationales depuis 1839, n'a pas connu le même sort. Le texte en a été exploité tout à la fois par Étienne de Fougères et par dom Claude Auvry. Lorsque Vital meurt, le *rotulifer*, ou porte-rouleau, à cheval, part recueillir auprès des abbayes-filles de Savigny, mais pas seulement, des prières et des hommages pour celui qui vient de décéder. Deux cent sept *tituli* d'églises et de monastères y sont recensés. On en doit l'édition standard à Léopold Delisle qui, en 1909, fait paraître un fac-similé. Précédemment, dans son fameux mémoire « Des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts », il dissertait sur les points lui semblant suspects, comme l'année de la fondation de Savigny ou encore l'année de la mort de Vital. Il corrigait quelques erreurs du passé et, comme Auvry, rejetait la charte de fondation. Malheureusement, son manuscrit raturé reste inachevé. Ce document répond aux lois du genre et prend place parmi les documents paléographiques majeurs de son époque. Dans la somme consacrée aux rouleaux mortuaires, publiée en cinq volumes, Jean Dufour donne le texte dans son intégralité puis l'analyse¹¹.

VITAL ET LES SAINTS DE SAVIGNY

Sous la rubrique consacrée au bienheureux Vital de Mortain, parue en 1876 dans l'*Histoire générale de l'Église*, l'abbé Darras s'appuie sur les *tituli* du rouleau

mortuaire pour faire du fondateur un apôtre, un docteur et un thaumaturge¹². D'autres, après lui, remarqueront que certains *tituli* sortent des stéréotypes pour présenter Vital comme une figure déjà vénérée de son vivant.

La *Vita* de Vital, écrite par Étienne de Fougères (vers 1110-1178), petit-fils du comte Raoul I^{er} de Fougères, n'est publiée par l'abbé Sauvage, dans les *Analecta Bollandiana*, qu'en 1882¹³. Hippolyte Sauvage, avocat et érudit, se charge d'en publier une traduction française¹⁴. Étienne de Fougères, aumônier de Henri II, puis évêque de Rennes, se consacre sans doute à ce récit hagiographique sur le déclin de sa vie. Le texte, poétique et emphatique, ne comporte aucune date sauf celle de la mort de Vital. Si l'on admet une rédaction dans les années 1170, cela signifie que cinquante ans se sont déjà écoulés depuis la narration des faits.

En 1990, Jaap Van Moolenbroek livre une traduction française de ses travaux universitaires consacrés aux sources relatives à Vital et aux débuts du monastère de Savigny¹⁵. Preuves à l'appui, il souligne l'évolution des dénominations associées à Vital : d'abord, « Vital l'ermite » dans les documents les plus anciens, puis « Vital de Mortain » ou « abbé de la Sainte-Trinité », enfin « saint Vital », *post mortem*. Pertinemment, il pointe du doigt l'absence de tout document permettant de mieux cerner le personnage. Tous les renseignements relatifs à Vital sont de seconde main, que ce soit à propos de ses motivations, de ses idéaux ou de ses comportements. De surcroît, la plupart des textes visent des intentions culturelles non dissimulées. De la prose du XIX^e siècle, Moolenbroek ne retient que l'ouvrage rédigé par l'historien de l'Église allemande Johannes von Walter (1876-1940) qui isole le temps de Vital comme prédicateur itinérant pour ensuite le relier aux quelques grandes figures avec lesquelles il a été en contact¹⁶. Cet exercice met en lumière la signification historique revêtue par Vital.

Moolenbroek, comme Walter, comme Buhot, posent la question de ce vaste mouvement religieux des années 1100 et de ce qu'il entraîne. Parmi ces ermites, un groupe ne se satisfait pas de la réforme de la vie monastique, mais cherche à exercer une influence sur le peuple en faisant de l'agitation. Robert d'Arbrissel, Bernard de Tiron ou Vital, aux capacités intellectuelles indéniables et au charisme avéré, ont d'autres ambitions.

Un autre questionnement concerne le problème des saints de Savigny, jamais béatifiés par Rome malgré quelques tentatives. Si avant 1234, les canonisations épiscopales sont tolérées, elles deviennent après cette date du droit exclusif des papes. Or, la seconde translation des corps saints a lieu le 1^{er} mai 1243. Cette année-là, Étienne de Lexington (1229-1243), abbé de Savigny, obtient la permission de rapporter les corps saints de la chapelle Sainte-Catherine dans l'abbatiale Notre-Dame, la nouvelle église de pierre. Outre Vital et sa sœur Adeline, il s'agit de Geoffroy, deuxième abbé de Savigny, de Pierre d'Avranches, de Hamon de Landacob (ou Landécot), tous deux moines, et enfin de Niobé, novice. Étienne de Lexington dispose d'une *Vita* pour quatre des six saints mais, pour trois d'entre elles, Geoffroy, Hamon et Pierre d'Avranches, aucun miracle n'a été ajouté. Or, une béatification n'est possible qu'à condition que des miracles se soient produits.

Les cinq saints sont transférés, à l'exception d'Adeline demeurée dans la chapelle Sainte-Catherine, et les récits de miracles démarrent aussitôt.

Étienne reprend les formes classiques en usage pour la vénération des saints : *inventio*, *elevatio* et *translatio*, mais, de façon inhabituelle, c'est lui-même qui procède à l'identification des reliques et à la reconnaissance de leur authenticité, un droit réservé à l'évêque du diocèse. Étienne n'a donc pas invité l'évêque d'Avranches, mais Geoffroy de Mayet, évêque de Sées et grand ami de l'ordre cistercien. Les saints de Savigny sont des saints locaux dont les reliques ont bénéficié de trois reconnaissances en 1832, 1872 et 1960.

Le *Livre des Miracles*, consulté par Claude Auvry, serait l'œuvre d'un religieux de l'abbaye écrite au moment de la seconde translation des saints de Savigny, sans doute en réponse à une commande. L'homme reste silencieux sur son nom, se présentant simplement comme un témoin oculaire. Dom Louis Langlet, dernier cellérier de l'abbaye de Savigny, emporte l'ouvrage au moment des troubles révolutionnaires. C'est cet exemplaire qui tombe entre les mains de Léopold Delisle, alors jeune élève de l'École des chartes, qui en rédige une copie intégrale en 1846, celle que traduit Hippolyte Sauvage à la fin du siècle¹⁷.

LE MOBILIER DE SAVIGNY

Le texte d'Auguste Laveille déjà cité et où il retranscrit le procès-verbal du 20 mai 1790, donne une liste intéressante des œuvres encore visibles à ce moment-là¹⁸. L'église abbatiale comporte un sanctuaire protégé par des grilles dorées, enrichi de quatorze autels, de tableaux, d'une gloire, d'une garniture d'autel en cuivre, d'une lampe, d'un orgue « renommé », de vases sacrés et d'ornements. Il est seulement regrettable que la description n'en soit pas plus précise. Les adjectifs « beaux », « riches », « superbe », témoignent du luxe dégagé par le décor mais s'avèrent pauvres si l'on essaie d'en apprécier les qualités esthétiques, la provenance ou d'en retrouver trace par-delà le temps. Dans une autre source, le texte de dom Auvry nous apprenons que les protestants, en 1562, emportèrent la crosse, la mitre, des pierreries et quatorze calices, dont quatre étaient d'or massif¹⁹.

Jean Durand de Saint-Front²⁰ s'attache à la description des biens mobiliers et immobiliers, mais ne fait que reprendre les dires de ses prédécesseurs, tels Hippolyte Sauvage, l'abbé Lemesle et Étienne Baluze, en réitérant parfois les mêmes erreurs²¹. Il en ajoute lui-même lorsque, par exemple, il mentionne la chapelle Sainte-Catherine comme bien visible en 1751 alors que l'on sait qu'elle a brûlé avant 1710.

Du côté de la Bretagne, une fois n'est pas coutume, l'abbé Raison se prend de passion pour la vie du bienheureux Hamon²². Dans ce texte, somme toute peu original, l'abbé cite le passage de dom Auvry où il précise que les corps des saints sont déposés dans des caisses en chêne comportant des lames de plomb avec indication du nom du saint. À ce sujet, il ajoute que l'information est absolument exacte et que la plaque de plomb de saint Geoffroy est encore conservée, avec les reliques de cet abbé, sous le maître-autel de l'église paroissiale de Savigny-le-Vieux.

Plus récemment, dans le numéro de la revue *Art de Basse-Normandie* consacré à la région de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Josiane Pagnon, alors conservatrice des antiquités et objets d'art du département de la Manche, dresse un inventaire du mobilier dispersé²³. Outre les éléments du XVIII^e siècle bien connus, comme les orgues, aujourd'hui à la cathédrale de Coutances, le maître-autel et la lampe de sanctuaire, tous deux à la collégiale Saint-Évroult de Mortain, elle évoque le gisant Le Verrier et le cénotaphe de Vital, en place dans l'église paroissiale de Savigny-le-Vieux. Il lui appartient d'avoir fait protéger au titre des Monuments historiques la lampe de sanctuaire timbrée des armes de l'abbaye. Son exposé s'étend tout naturellement aux objets en dépôt à la Conservation des antiquités et objets d'art : un fragment de retable du XV^e siècle, un Christ en ivoire du XVIII^e siècle, une écuelle ayant servi à Vital (plus vraisemblablement du XIX^e siècle), un plateau à quête pour les messes mortuaires, du XV^e siècle, quelques tommettes égarées et une série de reliques. C'est au sein de celles-ci que Sophie Desrosiers, chercheur au CNRS, a mis en évidence la présence de tissus de soie dont le fameux drap d'areste fabriqué en Espagne entre la fin du XII^e siècle et le début du XIII^e siècle²⁴.

En matière d'objets disparus, Josiane Pagnon rappelle l'article du chanoine Pigeon attestant de l'existence d'un contrat passé entre le prieur de l'abbaye et le peintre François II de la Vente (1712-1771)²⁵. Une copie de l'original retrouvée voici peu de temps aux Archives départementales de la Manche permet de rectifier les dires du chanoine Pigeon²⁶. En effet, il n'y est pas seulement question de la réalisation de sept tableaux mais bien de dix. Dans le premier contrat, en date du 1^{er} juillet 1759, le prieur, dom Liégeard, passe commande de trois tableaux : *Jésus-Christ guérit dans la piscine un homme paralytique*, d'après une estampe de Tardieu, *Saint Vital, Saint Hamon*. Deux ans plus tard, le 6 janvier 1761, a lieu une nouvelle commande, cette fois de sept tableaux : *La Cène, La résurrection de Lazare, L'Annonciation, La descente du saint Esprit sur les apôtres ou Pentecôte, La Nativité, La Résurrection*, et enfin *La Crucifixion*. Le Tardieu dont il est ici question, car c'est une véritable dynastie, est sans doute Jacques-Nicolas Tardieu (1716-1791), graveur du roi et académicien en 1749, qui fait une gravure sur le thème de la guérison du paralytique à partir d'un tableau peint par Jean Restout (1692-1768), que l'on peut voir au musée des Beaux-Arts d'Arras. Dans le contrat liant le prieur et le peintre, on lit avec intérêt ce qui est à la charge de chacun et combien le programme iconographique édicté par le religieux est précis et contraignant, ravalant l'artiste au rang de copiste d'estampe. Non seulement il impose à l'artiste une copie d'une gravure de Tardieu, mais il lui demande, pour le reste, d'aller lui-même acheter des gravures de qualité à Paris. Au moment des exactions révolutionnaires, sept de ces œuvres, d'après les dires du même chanoine, partent pour Saint-Lô avant de rejoindre Coutances où elles sont dispersées entre les différents édifices de la ville. Seule une huile sur toile a été clairement identifiée, *La Cène*, aujourd'hui accrochée dans une chapelle latérale de la cathédrale de Coutances.

La bonne nouvelle concerne un Christ déposé au musée de Vire. Josiane Pagnon évoque le catalogue des œuvres exposées au musée de Vire, où Pierre

Butet-Hamel indiquait de la main de François Girardon un *Christ en croix* en provenance de Savigny, sauvé de la fonte par Vimont, de Villedieu, en 1793²⁷. Ce dernier, devant la beauté de l'œuvre, aurait donné l'équivalent de son poids de métal afin de lui éviter la destruction. Ce Christ en croix est ensuite signalé comme disparu dans les bombardements de Vire alors qu'il n'en est rien. Les collections du musée de Vire conservent l'œuvre, en bronze et mutilée de la main gauche, doublement rescapée de la Révolution et de la Seconde Guerre mondiale.

LES COMMENTATEURS

LA SOMME HISTORIQUE DE DOM AUVRY

Le premier regard historique porté sur la congrégation de Savigny est celui de dom Auvry, prieur de la communauté de 1698 à 1712, dont l'*Histoire de la congrégation de Savigny* paraît en 1896, introduite et annotée par Auguste Laveille²⁸. Né en 1856 au Val-Saint-Père (Manche), Laveille est ordonné prêtre à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; professeur de théologie morale, d'histoire ecclésiastique et de dogme dans différents établissements religieux, il se consacre à Savigny sur la fin de sa vie, lorsqu'il ne peut plus prêcher. Ses propos, et pourquoi en serait-il autrement, sont empreints des valeurs de son temps, imbibés des discours moralisateurs et propagandistes de son époque (il meurt en 1928).

Dans son introduction, Laveille narre l'enquête menée pour débusquer l'auteur de l'*Histoire de la Congrégation de Savigny* qui néglige de faire imprimer son œuvre et qui dédaigne d'y mettre son nom. Curieusement, il ne livre aucune information sur la façon dont il est entré en possession du texte : « [...] c'est par l'effet d'un hasard inespéré... » ; en revanche, il explique, de façon plausible, que, par recoupement, il en a conclu que sous les initiales « P.D.C.A.P.D.S. » se cache la mention « *par Dom Claude Auvry prieur de Savigny* ».

Il est avéré que Claude Auvry a passé les dernières années de sa vie aux Vaux-de-Cernay, où il mit la dernière main aux notes amassées durant son priorat à la tête de Savigny. Pour rédiger cette histoire, dom Auvry s'appuie sur plusieurs ouvrages et sources, dont les nombreuses pièces d'archives et travaux contemporains de son époque à sa disposition. Laveille se pose déjà la question de la solvabilité de l'œuvre au regard de l'histoire. Il constate que malgré des faiblesses, une tendance à souligner plus que de raison les vertus des héros de Savigny, Auvry tente de retracer au mieux l'histoire de cette abbaye devenue sienne.

L'ouvrage, en trois tomes, est entièrement consacré à Vital, à la fondation de Savigny et à celle de l'abbaye Blanche. À l'origine, le texte devait se limiter à une période d'environ cent trente ans, de la fondation à la fin de l'administration d'Étienne de Lexington, soit en 1244. Réflexion faite, Auvry prolonge le récit d'un siècle supplémentaire par rapport au terme initialement prévu, les détails se faisant toutefois moins fournis.

Auguste Laveille résume assez bien ce qu'il faut retenir de l'ouvrage : « Si l'Histoire de la congrégation de Savigny ne répond pas entièrement [...], à l'idée que nous nous faisons d'une œuvre scientifique, elle présente l'ensemble le plus complet de renseignements que l'on connaisse, actuellement du moins,

sur la fondation de Savigny et les premiers temps des monastères saviniens. » Bien des auteurs se référeront à ce premier ouvrage, dont le manuscrit original est conservé aux Archives municipales de Fougères.

Au XVIII^e siècle, deux esquisses sur Vital et ses fondations monastiques existent encore : l'une naît sous la plume de Jean Mabillon²⁹, en 1713 ; l'autre paraît dans la deuxième édition de la *Gallia christiana* en 1759³⁰.

Le XIX^e siècle est beaucoup plus généreux en publications.

L'ORDRE DE SAVIGNY

L'approche de Jacqueline [Rambaud]-Buhot, dans sa thèse de l'École des chartes, est autre. Elle retourne aux sources, les chartes, et ouvre le débat sur la question du type de règle adopté à Savigny dès l'origine, pour ensuite s'interroger sur le rapport des deux ordres : Savigny et Cîteaux. De l'artisan de cette union, Serlon, nous ne savons pas grand-chose si ce n'est son admiration pour saint Bernard qui le pousse, en 1152, à demander à être relevé de ses fonctions abbatiales pour résider à Clairvaux.

Les deux ordres développent un idéal commun, en réaction aux coutumes clunisiennes : un retour à la règle de saint Benoît au sens strict, une même approche dans l'exploitation du temporel, la tenue d'un chapitre général annuel, l'abbé père censé visiter ses filles chaque année, la pratique de l'essaimage au-delà de soixante moines. Savigny semble toutefois hésiter quelque temps sur la voie à suivre. Par exemple, les clunisiens essaient en constituant des prieurés, les cisterciens en fondant des abbayes qui à leur tour pourront se multiplier. Or, Vital crée un prieuré à Dompierre, Geoffroy un prieuré à Virey.

Par ailleurs, Jacqueline [Rambaud]-Buhot soutient que Savigny a une influence déterminante sur l'ensemble de l'ordre de Cîteaux, car les méthodes employées par Savigny sont le résultat de tâtonnements, le produit de l'expérience, alors que celles employées par Cîteaux relèvent d'un essai logique de mise en pratique d'un idéal. Il est vrai que l'intégration de Savigny à Cîteaux lui vaut de garder bon nombre de ses spécificités et de ses privilèges, conditions de son rattachement, ce dont cette dernière finit par profiter. Par exemple, le pape Pascal II, dès 1112-1116, confirme la fondation de Savigny en y ajoutant le droit de célébrer la messe même si le diocèse est en interdit ; Cîteaux n'en bénéficie qu'après 1152. Savigny garde les patronages d'églises, avec la perception des revenus afférents, ce que s'interdit Cîteaux dès l'origine. Elle reste propriétaire de moulins, de pressoirs, de vignes et conserve autorité et juridiction ordinaire sur tous les monastères de sa dépendance comme du temps de son autonomie.

LES DONATEURS DE SAVIGNY

L'un des premiers à s'intéresser aux liens entre Savigny et les donateurs se nomme Hippolyte Sauvage, membre de sociétés d'archéologie³¹. De son point de vue, les ducs de Bretagne et leurs barons, ceux de Vitré, de Châteaugiron, de La Guerche, pour ne citer que ceux-là, semblent regarder les religieux de Savigny comme leurs hommes et considérer cette abbaye comme terre bretonne, raison de leurs

dons généreux. Toutefois, il s'étonne que l'abbaye se retrouve entre les mains des comtes de Mortain sans trouver de solution à cette question, arguant du fait que Robert de Mortain, après avoir combattu André de Vitré, finit par épouser la fille de ce dernier. Là serait la clef des riches donations vis-à-vis de Savigny et du Mont Saint-Michel, motivées par l'envie de reconquérir ces places sans créer de conflits avec les voisins. Il s'agit là d'une vision pour le moins simpliste et dénuée de fondement. Ce qui semble plus vraisemblable, c'est une volonté religieuse et politique d'installer Savigny en ce lieu précis, au carrefour de trois régions.

Deux études apportent un éclairage complémentaire sur l'emprise de Savigny, cette fois du côté du Maine. Celle de Marguerite-Paule Guilbaud³² porte sur une transcription partielle des chartes mancelles, celle de Daniel Pichot³³, ultérieure et fruit d'un mémoire de maîtrise, en extrait une analyse socio-économique. Marguerite-Paule Guilbaud dégage les grandes caractéristiques des chartes dont bon nombre sont des originaux d'actes transcrits dans les cartulaires de Savigny entre 1117 et 1491. De 1202 à 1243, le cartulaire du Maine comprend trente-trois chartes, toutes recensées dans la thèse de Jaap van Moolenbroek³⁴. Daniel Pichot va au-delà de cette fourchette chronologique en s'arrêtant au seuil du XIV^e siècle, soit avant les grandes crises de la fin du Moyen Âge. Le point de vue sur la formation du temporel, sur le rôle éminent joué par la chevalerie, sur l'exploitation agricole, et donc les granges, sur le renforcement de la seigneurie ecclésiastique, sur la dépendance de ceux qui travaillent pour la congrégation de Savigny est tout à fait novateur au regard de ce qui, jusqu'alors, a été pris en compte.

L'ARCHITECTURE DE SAVIGNY

Il faut se reporter à l'ouvrage de dom Auvry pour avoir la description la plus ancienne des bâtiments monastiques ; encore celle-ci ne concerne-t-elle que l'abbatiale.

En 1899, postérieurement à la publication de *l'Histoire de la congrégation de Savigny*, Auguste Laveille publie un article en deux parties ayant pour thème les derniers jours des deux abbayes normandes : Savigny et le Mont Saint-Michel³⁵. Pour ce qui relève du temporel de Savigny, il cite intégralement le procès-verbal dressé par les officiers municipaux le 20 mai 1790, en vertu du décret du 26 mars de la même année, une énumération sans commentaires.

Victor Gastebois ancien principal du collège de Mortain, fournit des indications plus complètes avec la retranscription intégrale du procès-verbal dressé par deux experts en 1751, François Dior et Julien Gauvary³⁶. Le document original, détruit en 1944, rend compte d'une visite de l'abbaye avec estimation des réparations à y faire. On y découvre en totalité le détail des bâtiments, y compris les annexes (buanderie, basse-cour), les jardins, le grand canal, à l'exception du vieux logis abbatial et de l'ancien colombier, peut être abattus en 1751, de l'ancienne léproserie du Désert, de la chapelle Sainte-Catherine et du nouveau logis abbatial construit en 1745 à Beaufour. La description ne répond pas à toutes les questions bien que Victor Gastebois ait complété son propos par d'autres documents, eux aussi autrefois aux Archives départementales de la Manche.

Un autre article de sa main, de 1937 donne l'état des lieux du 12 thermidor an III (30 juillet 1795), établi pour les acquéreurs de l'abbaye, Porphyre Jacquemont et Jean-Charles Ruault, par Henri-Jacques Léger, ingénieur-géographe du département de l'Orne, et Nicolas Lecoy, arpenteur-géomètre à Mortain³⁷. Dans ce constat, dont l'original n'est plus, on découvre une abbaye ouverte à tous les vents puisque vidée de ses portes, fenêtres et vitraux. Des extraits de cet état des lieux avaient déjà été donnés par Hippolyte Sauvage à la fin du XIX^e siècle³⁸. Il y évoquait un autre procès-verbal, celui de 1791 rédigé par Lecoy de la Marche et Legeay, architectes à Mortain, à l'occasion de la mise en vente de l'abbaye en trois lots.

Parmi les dernières publications relatives à Savigny et à destination du grand public, un article de Béatrice Poulle rappelle et synthétise ce que l'on sait de l'architecture de Savigny³⁹. Elle rappelle combien la construction des deux églises abbatiales successives est bien documentée. Pour la première, de bois, le complément à la chronique de Robert de Torigni abbé du Mont Saint-Michel au XII^e siècle, l'*Auctarium Savignacense*, fournit quelques détails⁴⁰. Au jour de la dédicace, le 1^{er} juin 1124, sous le patronage de la sainte Trinité, l'édifice est alors seulement pourvu du chœur ; il est achevé sous l'abbatiat du successeur de Vital, Geoffroy. Les évêques d'Avranches, de Coutances, de Bayeux, de Sées et du Mans assistent à l'événement. La seconde abbatiale, plus grande et de pierre, sort de terre à compter de 1173 sous l'impulsion de l'abbé Jocelin, en raison de la petitesse et de la vétusté de la première église. Quatre ans plus tard a lieu la dédicace de la chapelle Sainte-Catherine située au sud des dortoirs, oratoire provisoire et lieu de transfert des corps saints de Savigny lors de la cérémonie de translation de 1181 selon dom Auvry. Elle disparaît en 1705 à la suite d'un incendie. L'abbatiale de pierre grève lourdement les finances du monastère. Malgré des donations (Béatrice Poulle cite celles d'André de Vitré et de Gilles de Goron), le pape Lucius III, dans une bulle du 17 août 1184, encourage les fidèles de l'archevêché de Tours à faire preuve de générosité. Les moines rentrent dans leur nouvelle abbatiale le 15 août 1200 ; celle-ci est consacrée vingt ans plus tard.

Ces étapes, bien identifiées pour l'abbatiale, se font beaucoup plus floues, voire inexistantes, pour les bâtiments conventuels. La référence principale reste dom Auvry avec, par exemple, sa description des saccages perpétrés par les protestants en 1562, au moment des guerres de Religion. Lorsque la Révolution éclate, les bâtiments sont en excellent état.

Quant au recensement des éléments lapidaires et architecturaux dispersés entre Maine et Normandie, pour ceux identifiés, c'est sous la plume de Victor Gastebois⁴¹, de Jean Durand de Saint-Front⁴² et, plus récemment, de Jean-Luc Dufresne qu'on le trouve.

LE TEMPS DES ARCHÉOLOGUES

Les dégâts révolutionnaires accomplis, c'est le temps des archéologues qui commence. Charles Duhérissier de Gerville constate l'état pitoyable de l'église abbatiale en 1819, avec une économie de détails frustrante⁴³. En revanche, le

récit de voyage effectué au mois de mai 1831 par Henri Gally-Knight, archéologue anglais et membre du Parlement, laisse au lecteur une description plus précise⁴⁴. Son *Voyage archéologique en Normandie* paraît à Londres en 1836. Arcisse de Caumont, aidé d'Alfred Campion pour la traduction, en donne une version française dès 1838. Comme le souligne Béatrice Poulle, Gally-Knight est le premier visiteur à envisager le bâtiment sous l'aspect de son architecture, et non plus seulement sous celui de son usage et de son état d'entretien⁴⁵. Au cours de ce périple, Gally-Knight, ne pouvant se rendre lui-même sur le site de Savigny en raison d'un empêchement de dernière minute, se fie au récit de son compatriote et compagnon de voyage, Richard Hussey, architecte. Les propos rapportés confortent l'opinion selon laquelle la destruction pierre à pierre de l'ensemble monastique a été rapide (la vente ne date que du 9 juillet 1793) avec, à cette époque, une église abbatiale dont les éléments encore debout ne sont que plaies béantes. Richard Hussey est sensible au rythme architectural du bâtiment, scandé par les ouvertures subsistantes : la porte du mur occidental terminée en trèfle et surmontée d'une verrière à trois lancettes, elle-même sommée d'un trilobe, la grande fenêtre circulaire ouverte dans chaque bras du transept, la porte occidentale menant au réfectoire avec son décor de bâtons brisés (celle achetée en 1920 par Arcisse de Caumont et classée Monument historique en 1924). Il est dommage que cette description n'ait pas été retouchée ou complétée par Arcisse de Caumont lors de son voyage de 1845. Il fait alors transporter deux chapiteaux rescapés dans le jardin de l'hôtel de ville de Mortain, où ils sont toujours.

Au XIX^e siècle, un autre homme retient notre attention dans son obstination à collecter tout ce qui peut l'être en lien avec l'ancienne abbaye de Savigny : l'abbé François Lemesle. D'abord vicaire de Savigny en 1850, il effectue un bref passage à Saint-Georges-de-Livoye avant de revenir à Savigny, cette fois comme curé de 1861 à 1900. À partir de 1854, il rédige un volume de notes historiques, aujourd'hui aux archives diocésaines, à partir de la consultation des registres paroissiaux et archives communales, sans oublier les témoignages de personnes âgées ayant eu contact avec les derniers moines⁴⁶. Tout ceci est complété par un rapport détaillé des travaux de réfection, d'agrandissement et d'aménagement faits au presbytère et à l'église paroissiale de Savigny-le-Vieux. Au sein de ceux-ci, on relève les éléments réutilisés en provenance de l'abbaye et le soin qu'il apporte à la relance du culte des saints de Savigny. Il convient aussi d'ajouter à son crédit un certain nombre de plans et essais de reconstitution de l'élévation des bâtiments.

En septembre 1935, des sondages archéologiques sont effectués par Jacqueline [Rambaud]-Buhot et Marcel Aubert, grâce à une subvention de la Société française des fouilles archéologiques⁴⁷. Un résumé en est publié en 1942 dans le bulletin de cette société, dont Béatrice Poulle extrait les éléments les plus significatifs dans son article de 1997.

CONCLUSION

■ De ce panorama, vu du côté français, et qui n'a d'autre ambition que de tisser la toile sur laquelle les uns et les autres viendront poser des touches de couleur,

on peut dégager plusieurs groupes et mettre en lumière bien des apports, mais aussi bien des lacunes.

Du temps de la vie de l'abbaye, peu d'auteurs s'y intéressent du point de vue historique. Ne parlons même pas d'un quelconque intérêt artistique : l'historien d'art reste sur sa faim. Au XIX^e siècle, comme pour tant d'autres sujets, tout est à faire. Sur cette voie royale s'engouffrent les premiers historiens, les premiers archéologues, mais aussi, et nous en avons peu parlé, les vulgarisateurs de tous genres. L'ouvrage de l'abbé Lemasson est un modèle du genre avec de nombreuses erreurs sur la fondation de Savigny, placée en 1107, avec le nom de trois fondateurs fantaisistes, Touroulde, Josselin et Robert, dont on ne sait d'où il les a tirés⁴⁸. Plus sérieusement, le XX^e siècle voit paraître la somme de travaux universitaires et d'ouvrages de spécialistes, venant éclairer Savigny non plus d'un jour frontal mais transversal, dans le souci de mieux comprendre l'histoire de l'ordre savignien, et non plus seulement celle de l'abbaye-mère.

Et pourtant, malgré la multiplicité des ouvrages, il faut bien constater des lacunes historiques importantes : une vision de Savigny trop franco-française, de maigres données sur les fouilles archéologiques, et plus que tout, un véritable trou noir en ce qui concerne l'époque moderne. Il est indéniable qu'au XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle, tous les efforts portent sur l'époque médiévale ; encore ne s'agit-il le plus souvent que des XI^e et XII^e siècles. Auguste Laveille dans son article sur les derniers jours de Savigny et du Mont Saint-Michel justifie son peu d'intérêt pour les temps modernes en invoquant des documents moins nombreux⁴⁹. Or l'on sait que toutes les archives sont encore intactes. Pire, Jacqueline Rambaud-Buhot dans la conclusion de son ouvrage, *L'abbaye de Savigny, chef d'ordre et fille de Cîteaux*, déclare que « la période suivante [sous-entendu dès la fin du XII^e siècle] ne nous montrera plus qu'une lente adaptation aux nécessités de la vie et de l'époque⁵⁰ ». Quelques auteurs, mais si peu et de façon lacunaire, tentent une approche de l'histoire de Savigny entre ce fameux XII^e et 1795. Tel est le cas de Hippolyte Sauvage qui publie en 1897 un opuscule sur *Savigny et la Réforme*, à propos de la visite de l'abbé général de l'ordre de Cîteaux, venu à Savigny pour y rétablir une plus grande conformité à la règle : point de détail dans un océan encore à découvrir⁵¹.

Ne peut-on aussi reprocher aux auteurs un manque d'intérêt pour l'ordre savignien lui-même ? L'absorption, toute relative, de 1147, ne justifie pas de négliger le devenir des abbayes-filles et leurs rapports avec Savigny.

Plusieurs contributeurs vont ici souligner toute la spécificité de cette abbaye, forte de sa position géographique ; celle-ci facilite une politique d'acquisition raisonnée grâce à la protection des seigneurs du Maine, de l'Ille-et-Vilaine et de la Manche, sans oublier l'appui des ducs-rois d'Angleterre depuis Henri I^{er} confirmant l'offrande des terres par Raoul de Fougères. Savigny est au cœur d'un tissu humain complexe et d'un temporel savamment accru qui transcendent les frontières.

Il en est de même pour son essaimage qui montre une grande souplesse dans le registre des statuts monastiques. L'ordre répond ainsi à différentes attentes qui

seront profondément revues au moment de l'affiliation cistercienne, certaines maisons accédant au rang d'abbayes tandis que d'autres régresseront au rang de granges.

Lorsque l'ordre de Savigny intègre Cîteaux, soit en raison des dissensions avec les filles anglaises, soit en raison de la volonté du pape Eugène III, soit à cause du contexte politique lié à la succession d'Henri I^{er}, l'on ne peut déterminer précisément quelles seront les influences ou les prépondérances des uns sur les autres. Savigny fait trop souvent figure de coupable dès lors qu'il s'agit de souligner ce que l'on estime être une décadence de Cîteaux.

Ce colloque qui réunit des chercheurs d'horizons différents, au moment du 900^e anniversaire de Savigny, n'abordera pas toutes les problématiques, loin s'en faut, mais au moins aura-t-il le mérite de rassembler chercheurs anglais et français, spécialistes aguerris et jeunes doctorants, pour une approche globale de l'ordre savignien, et pour une remise en perspective de données réputées acquises. Il y a eu un avant et un après dom Auvry ; il y a eu un avant et un après Caumont, Delisle, Gerville. Gageons que tous ces pans de lumière apportés à la connaissance de cette facette de l'histoire monastique franco-anglaise conduiront à creuser plus avant, maintenant que la brèche est grande ouverte. Gardons aussi l'espoir d'une mise en valeur digne de ce nom du site de l'ancienne abbaye de Savigny, respectueuse des vestiges encore en place (pensons aux fresques de la léproserie redécouvertes en 2009) et soucieuse de porter à la connaissance du plus grand nombre une pièce essentielle de l'histoire de ce sud Manche, trop souvent résumé à l'abbaye du Mont Saint-Michel.

Ce colloque de Cerisy n'aurait pu se tenir sans le soutien de l'Office universitaire d'études normandes et du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales de l'université de Caen Normandie, ainsi que du conseil départemental de la Manche. L'Association des Amis de Pontigny-Cerisy nous a offert l'hospitalité dans un cadre toujours accueillant et propice aux échanges scientifiques et amicaux entre chercheurs des deux côtés de la Manche, *a cross-Channell conference*. La publication de ce volume doit beaucoup à Fabien Paquet et Jean-Claude Fossey dont l'aide à la réalisation technique fut d'un grand secours.

Notes

1. L'abbaye de Savigny s'appelle La Trinité jusqu'en 1147, Notre-Dame et La Trinité dans la deuxième moitié du XII^e siècle, Notre-Dame à partir du XIII^e siècle.
2. *Vetus Rotulus*, n° I, édité dans VAN MOOLENBROEK J., « Vital l'ermite, prédicateur itinérant, fondateur de l'abbaye normande de Savigny », *Revue de l'Avranchin*, t. 68, fasc. 346, 1991, pièce n° 31 [ci-après VAN MOOLENBROEK J., « Vital l'ermite... »].
3. *Ibid.*, n° 29.
4. *Cart. Sav. ep. Abr.*, n° II, édité dans VAN MOOLENBROEK J., « Vital l'ermite... », pièce justificative n° 3.

5. *Vetus Rotulus*, n° II, édité dans VAN MOOLENBROEK J., « Vital l'ermite... », pièce justificative n° 11.
6. BUHOT J., *L'abbaye de Savigny au diocèse d'Avranches des origines à la fin du XI^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1935.
7. GROUD-CORDRAY C., « Vital et la charte de fondation de l'abbaye de Savigny », *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, t. 89, 2012, p. 59-84.
8. POULLE B., *Le chartrier de l'abbaye de Savigny au diocèse d'Avranches : édition partielle (1202-1243) et commentaire*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, 2 vol., dactylographié, 1989.
9. Tierceville, dép. Calvados, canton Bretteville-l'Orgueilleuse.
10. LE CACHEUX P., « Le fonds de l'abbaye de Savigny et la mission de Natalis de Wailly à Mortain », *Le Bibliographe moderne*, 1920-1921, p. 5-27.
11. *Recueil des rouleaux des morts (VIII^e siècle-vers 1536)*, publié sous la direction de FAVIER J. par DUFOUR J., Paris, 5 vol., 2005-2013 (*Recueil des historiens de la France. Obituaires*. Série in-4°, t. VIII).
12. DARRAS J.-E., *Histoire générale de l'Église depuis la Création jusqu'à nos jours*, t. 24, Paris, Louis Vivès, 1876, p. 592-642.
13. ÉTIENNE DE FOUGÈRES, « Vie de saint Vital », in SAUVAGE E.-P. (éd.), *Analecta Bollandiana*, t. 1, 1882, p. 355-390.
14. *Vie de saint Vital, premier abbé de Savigny*, par Étienne de Fougères, évêque de Rennes, J.-M. PERRÉE (trad.) [préface d'Hippolyte Sauvage], Mortain, impr. de A. Leroy, 1896.
15. VAN MOOLENBROEK J., « Vital l'ermite, prédicateur itinérant, fondateur de l'abbaye normande de Savigny », *Revue de l'Avranchin*, t. 68, fasc. 346, 1991.
16. VON WALTER J. et CAHOUR J., « Bernard de Thiron », *Bulletin de la commission historique et archéologique de la Mayenne*, t. 24, 1908, p. 385-410.
17. SAUVAGE H., *Le livre des miracles des saints de Savigny, d'après le manuscrit original contemporain du roi saint Louis et composé aux années 1243-1244, traduit pour la première fois avec préambule*, Mortain, A. Leroy, 1899.
18. *Ibid.*
19. DOM AUVRY C., *Histoire de la congrégation de Savigny*, M^{gr} LAVELLE A. (éd.), Rouen-Paris, Société de l'histoire de Normandie, 1896 (ci-après AUVRY C., *Savigny*).
20. DURAND DE SAINT-FRONT J., *L'abbaye de Savigny. Ce qu'elle fut, ce qu'elle devint*, Fougères, Imprimerie de La Chronique de Fougères, 1959.
21. BALUZE E., *Miscellanea*, 7 vol., 1678-1715, 1^{re} éd., t. 2, p. 315.
22. RAISON Chanoine L., « Hamon de Savigny et son premier historien », *Bulletin et mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. 54, 1927, p. 83-112.
23. PAGNON J., « Le mobilier dispersé de l'abbaye de Savigny », *Art de Basse-Normandie*, n° 109, 1997, p. 55-60.
24. DESROSIERS S., « Drap d'Arete (II). Extension de la classification, comparaison et lieux de fabrication », *Techniques et cultures*, t. 34, 1999.
25. PIGEON É.-A., « Les grands tableaux peints sur toile de l'abbaye de Savigny-le-Vieux », *Revue catholique du diocèse de Coutances, Revue catholique du diocèse de Coutances et d'Avranches*, n° 24, jeudi 11 mars 1869, 2^e année, p. 379-382.
26. Arch. dép. Manche, 118 J 207, fonds Pigeon, série documentaire des églises et établissements monastiques de la Manche.
27. BUTET-HAMEL P., « Catalogue sommaire des peintures, sculptures, dessins exposés au Musée de Vire », *Revue de l'Avranchin*, t. XX, 1922, p. 126.
28. AUVRY C., *Savigny*.
29. *Annales ordinis S. Benedicti*, DOM MABILLON J. (éd.), 2^e éd., vol. 5, Lucques, 1740.
30. *Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa*, Paris, Ex typographia regia, 1759, t. XI, col. 542D-544-C.

31. SAUVAGE H., *Saint Vital et l'abbaye de Savigny dans l'ancien diocèse d'Avranches (Manche)*, 3^e éd., Mortain, A. Leroy, 1895.
32. GUILBAUD M.-P., *Cartulaires de Savigny concernant le Maine*, mémoire de DES de l'université de Rennes, 1961, dactylographié (un exemplaire aux Archives départementales de la Mayenne).
33. PICHOT D., *Les cartulaires manceaux de l'abbaye de Savigny. Essai d'étude économique et sociale*, tiré à part du Bulletin de la Société d'archéologie d'Avranches-Mortain, 1976.
34. Voir note 15.
35. LAVEILLE A., « Les derniers jours de deux abbayes normandes : Savigny et le Mont-Saint-Michel », *Revue catholique de Normandie*, septembre 1899, p. 186-196, novembre 1899, p. 265-283.
36. GASTEBOIS V., *L'abbaye de Savigny en 1751*, Mortain, Gabriel Letellier, 1934.
37. GASTEBOIS V., *Les derniers moines de l'abbaye de Savigny*, Mortain, Imprimerie du Mortainais, 1937.
38. SAUVAGE H., *Recherches historiques sur l'arrondissement de Mortain, histoire des sociétés d'archéologie du département d'Ille-et-Vilaine et d'Avranches*, Mortain, Imprimerie Auguste Lebel, 1851.
39. POULLE B., « Les bâtiments de l'abbaye de Savigny », *Art de Basse-Normandie*, n° 109, 1997, p. 45-53.
40. *Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel, suivi de divers opuscules historiques de cet auteur et de plusieurs religieux de la même abbaye*, DELISLE L. (éd.), 2 vol., Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 1872-1873.
41. GASTEBOIS V., *L'abbaye de Savigny en 1751, passim*.
42. DURAND DE SAINT-FRONT J., *L'abbaye de Savigny, passim*.
43. GERVILLE C. de, « Recherches sur les abbayes du département de la Manche, adressées en 1821 à M. Esmangart, alors préfet [de la Manche] », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. II, 1825, p. 127-129.
44. GALLY-KNIGHT H., *Voyage archéologique en Normandie*, CAMPION A. et CAUMONT A. de (trad.), Caen, A. Hardel, 1838.
45. POULLE B., « Les bâtiments de l'abbaye de Savigny », p. 45-53.
46. Coutances, Arch. diocésaines, LEMESLE abbé F., *Histoire de la congrégation de Savigny, où l'on voit ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis sa fondation jusqu'à son union à l'ordre de Cîteaux avec la Vie de saint Vital premier abbé et fondateur de Savigny et de l'abbaye Blanche et celles des SS. Geoffroy, son successeur, Hamon, Guillaume Niobé et Pierre d'Avranches, Tirées des Auteurs contemporains, des actes des plus célèbres églises de France et d'Angleterre, et des anciens monuments de l'abbaye de Savigny*, manuscrit, 1859.
47. RAMBAUD-BUHOT J., « Les fouilles de l'église abbatiale de Savigny-le-Vieux », *Bulletin de la Société française de fouilles archéologiques*, t. 7, 1940-1942, p. 299-302.
48. ABBÉ LEMASSON, *Notice historique sur Savigny près Coutances*, Saint-Lô, Jacqueline Fils, 1886.
49. LAVEILLE A., « Les derniers jours de deux abbayes normandes : Savigny et le Mont-Saint-Michel », *Revue catholique de Normandie*, 1899, p. 186-196.
50. BUHOT J., « L'abbaye normande de Savigny chef d'ordre et fille de Cîteaux », *Le Moyen Âge. Revue trimestrielle d'histoire et philologie*, t. 46, 1936, p. 104-121.
51. SAUVAGE H., *Savigny et la Réforme. Émeutes et révolution dans un monastère*, Avranches, J. Durand, 1897.